



MINISTRE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS MADAGASCAR)**

**AUDIT FINANCIER POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE
N°43 FARATSIHO – SAMBAINA**

**AMI N°006-AR/BADEA/PRMP/UGPM.2021
du 23 juillet 2021**

Référence de l'accord de financement : Prêt de la BADEA : du 22 août 2014
Prêt du FSD : 4/641 du 05 novembre 2015

1. Le présent avis à manifestation d'intérêts fait suite à l'avis général de passation de marchés, publié dans le journal « LES NOUVELLES » en date du 16 avril 2021 et dans le JOURNAL DE PASSATION DES MARCHES le 10 Mai 2021.

2. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement auprès de la Banque Arabe pour le Développement en Afrique de l'Ouest (BADEA) et du Fonds Saoudiens pour le Développement (FSD), dont l'Etat Malagasy lui-même en finance une partie, afin de couvrir le coût du Projet de réhabilitation de la Route Nationale Secondaire N°43 « Faratsiho – Sambaina ». Une partie de ce financement prise en charge à 100% par la BADEA est prévue pour financer le contrat de services de consultants pour l'**audit comptable et financier du projet RN43 : exercices 2016-2017 - 2018-2019-2020-2021 et 2022.**

3. Les services prévus au titre du contrat portent sur l'examen des états financiers des projets pour les exercices 2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022. Les projets à auditer concernent le projet de réhabilitation de la Route Nationale Secondaire n°43 : « Faratsiho – Sambaina ». Ils comportent cinq (05) catégories :

- Travaux de génie civil ;
- Services de consultation ;
- Appui à l'AR
- Audit
- Non affecté

Le délai d'exécution des prestations est estimé à trois (03) semaines par exercice.

4. L'Agence Routière invite les consultants (firmes) à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés (firmes) doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences, démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Routière ;
- Présentation de la firme (à joindre les copies de la carte statistique et Carte d'Immatriculation Fiscale 2021)
- Les références des missions similaires réalisées durant les cinq (5) dernières années qui doivent faire ressortir pour chaque mission : (a) l'intitulé de la mission, (b) le nom, l'adresse et les contacts du client, (c) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (d) le montant du contrat, (e) la liste des experts clés ayant réalisé la mission ;
- Liste et profil du personnel clé proposé pour les prestations envisagées.

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le Chef de file ou à défaut, l'ensemble des compétences de chaque membre du groupement doivent remplir les compétences recommandées.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les projets financés par la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 h 00 à 16 h 00 (heure locale), les jours ouvrables.

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées en version physique avec un (01) clé USB, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12 Août 2021 à 10h00** (heure locale) et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt sur l'audit comptable et financier : exercices 2016-2017-2018-2019-2020-2021 et 2022, Projet de réhabilitation de la Route Nationale Secondaire n°43 : « Faratsiho – Sambaina »

Aucune manifestation d'intérêt envoyée par voie électronique ne sera acceptée.

8. La langue de travail sera le français.

A l'attention de
Monsieur La Personne Responsable des Marchés Publics
Rue RANAIVO Paul (Près du Stade Municipal) - ALAROBIA
ANTANANARIVO -101 – MADAGASCAR
Tel: 261 34 30 384 61/62
E-mail: agenceroutiere.madagascar@gmail.com

Fait à Antananarivo, le **22 JUIL 2021**

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Christophe RAKOTOMANGA